



2003

Georges ARMENGOL, Maire, Conseiller Général,
Le Conseil Municipal de Saillagouse, leurs collaborateurs,
vous présentent leurs meilleurs voeux
de santé, bonheur et réussite pour 2003

et vous convient à la cérémonie des voeux
qui aura lieu à la Mairie de Saillagouse
le vendredi 31 janvier 2003 à 18 heures

CARNET DE FAMILLE

Une pensée particulière à ceux qui nous ont quittés :

Madame Hortense **MALER**
Madame Eliane **POUS**
Monsieur Claude **DUC**
Monsieur René **THIBAUT**
Monsieur Clément **HILAIRE**
Monsieur Jean-Pierre **DURAND**

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés :

* Gilles **PLANCHER** et Lynda **BOUGHENOU**
* Hervé **ROCA** et Carole **PLISSON**
* Christophe **ODON** et Marie-Pierre **PETIT**

Premiers sourires...

Léa **HACHEZ**
CHATEAUNEUF
Solène **FORCADELL**
TROGNO
Marie **IZQUIERDO-BAQUE**



Arthur

Lucas **PESQUEIRA-**

Ryllian **BOMBARDO**



Arrivées

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur SALA et sa famille qui viennent d'arriver à la Brigade de Gendarmerie de Saillagouse.

Nous adressons tous nos vœux de réussite à Monsieur et Madame ROCA Hervé qui ont ouvert au mois d'août dernier l'agence immobilière AROBAS, située 27 avenue des Comtes de Cerdagne à Saillagouse (04.68.04.37.70).

Bienvenue également à l'entreprise CASTELLANO Frères, artisans maçon, qui ont transféré leur siège dans notre commune (04.68.30.10.06).

Enfin, une nouvelle profession libérale s'est installée à Saillagouse : Madame BURALI, gynécologue-obstétricienne que vous pouvez contacter au 04.68.04.53.79 et qui exerçait jusqu'à présent à Muret (Haute Garonne).

Départs à la retraite

Nos amis Jacques MARTY et Alexis PRATS ont fait valoir leurs droits à la retraite.

Nous leur souhaitons bonheur et réussite dans cette nouvelle vie qui s'ouvre à eux.

Ce n'est pas la même retraite pour notre ami Michel MARTOS ! Après de longues années au service de tous, il vient de cesser ses fonctions auprès du Corps des Sapeurs Pompiers de Saillagouse.

Merci pour cette belle leçon de dévouement !



SPORTS & ASSOCIATIONS

Football Club Cerdagne Font-Romeu Capcir ECOLE DE FOOT

Une saison bien commencée..

Depuis maintenant deux mois, tous les licenciés du F.C. Cerdagne Font-Romeu Capcir ont rechaussé les crampons et défendent nos couleurs sur les terrains du département et de la région Languedoc-Roussillon.

Chez les plus petits, les plateaux débutants pullulent et nos jeunes cerdains manient déjà le ballon avec envie et application et s'améliorent de week-end en week-end.

Dans la catégorie poussins, nombreuses ont été les demandes d'inscription et le club a décidé d'engager une troisième équipe pour permettre à tout le monde de pouvoir évoluer les samedis après-midi dans les différents championnats.

Les benjamins ont réussi une performance remarquable en qualifiant leurs deux équipes en championnat Excellence, niveau le plus élevé du département. A eux de prouver, grâce aux entraînements et à une motivation de tous les instants, que leur place n'est pas usurpée.

En 13 ans, également, les jeunes cerdains ont obtenu une première place dans la phase préliminaire et s'appliquent dorénavant à bien figurer dans ce championnat élite.

Les 15 ans districts, toujours nombreux aux entraînements et avides de conseils, vont tenter de remporter le championnat honneur. Pour cela, sérieux et application doivent être les mots d'ordre de ce groupe uni et solidaire.

Les deux équipes évoluant en ligue ont actuellement une différence de trajectoire notable. Les 15 ans ligue sont actuellement premiers de leur poule devant Narbonne, Béziers et Carcassonne. En gardant cet excellent état d'esprit et en cherchant toujours à progresser, ce groupe peut viser, sans démagogie aucune, une place sur le podium.

En 18 ans, après un départ mouvementé, l'équipe a bien réagi et devrait, en tirant tous dans le même sens, grappiller les places et obtenir un classement conforme à leurs qualités et à leurs ambitions.

Les féminines qui évoluent en ligue pour la 3ème année consécutive terminent la première phase plus qu'honorablement et se préparent à attaquer à partir

.../...



de janvier 2003 une 2ème phase qui devrait nous apporter d'agréables satisfactions.

Nous en sommes tous persuadés.

Les seniors alternent le bon et le moins bon. Ces deux équipes qui ont un objectif réaliste de monter en catégorie supérieure à la fin de la saison sont aujourd'hui en retard par rapport à leurs prévisions. Il est encore temps de se ressaisir pour ne pas hypothéquer des chances qui sont encore certaines et réelles.

A vous de jouer les gars !!!

Club de Foot Saillagousain

Ce club existe depuis 1994. Créé au départ par six amis, l'équipe compte aujourd'hui une trentaine d'adhérents.

Les matches sont joués en salle l'hiver par équipe de 5, et l'été sur le stade par équipe de 11.

Tout esprit de compétition est exclu ! La fraternité et la camaraderie prennent le dessus.

Le club serait heureux d'enregistrer de nouvelles adhésions. Pour cela, vous pouvez contacter son Président, Monsieur Jean-Christian KERVEVAN au 04.68.04.72.80 ou un autre membre du bureau dont voici la liste :

Vice-Président : Didier MARIE

Trésorier : Jean-Marie LAVAL

Trésorier Adjoint : Jacques BARDES

Secrétaire : Joseph SIRVENT

Terrassa / FC Cerdagne

L'équipe de 2ème Division de Terrassa a choisi le stade municipal de Saillagouse pour ses entraînements en altitude cet été.

Ainsi, le 2 août 2002, un superbe match était offert aux spectateurs : Terrassa contre le F.C. Cerdagne Font-Romeu Capcir.

Bien sûr, le résultat final s'est soldé par un 2-0, mais l'équipe des montagnes s'est bien battue et finalement, le score n'est pas si fantastique que ça !

Une belle journée, un beau match...

Espérons que l'an prochain, nous pourrions à nouveau accueillir des équipes de haut niveau, pour le plaisir des yeux, pour le plaisir du sport mais aussi bien sûr pour faire découvrir notre belle région.

GRUP EXCURSIONISTA DE CERDANYA

Avec l'année nouvelle, voici le temps revenu de dresser un bilan des mois écoulés et vous adresser nos vœux les plus montagnards, car avec le GRUP EXCURSIONISTA DE CERDANYA, c'est la montagne qui vous gagne !

UNE ASSOCIATION DE CERDAGNE

C'est une association type loi 1901 aux dimensions internationales où le jeune doit être acteur de son environnement proche : les Pyrénées Catalanes.

C'est un groupe de jeunes cerdans âgés de 9 à 17 ans, encadrés par des adultes bénévoles, ouvert à tous, avec des partenaires réunis autour d'une même philosophie : « apprendre la montagne » avec des projets « transdisciplinaires » pour aider le jeune à construire sa personnalité :

- 15 sorties (entraînement de randonnées pédestres en montagne)

- 23 saisons d'activités montagnardes depuis 1980 avec, à ce jour, 374 sorties-randonnées

- Un bivouac en montagne annuel

- Des chantiers de travaux d'intérêt collectif en faveur de l'environnement, actions labellisées par la Fondation Nicolas Hulot à Paris (débroussaillage et balisage des sentiers de montagne, réhabilitation d'une source de montagne...)

- Concours éducatifs (sport, nature, environnement, patrimoine)

- Forums, conférences, expo-photos, diaporamas

- Actions de promotion du tourisme et de la montagne.

- Expéditions scolaires lointaines depuis 1988 : Aneto, Gavarnie, Cadi, Barre des Ecrins, du Puigmal au Canigou, Montcalm et Pique d'Estats, Laponie finlandaise, Grand Nord Canadien, Cordillère des Andes, Toubkal, Déserts du Grand Sud du Maroc.

Voilà, vous en conviendrez, de quoi nourrir les rêves de nos jeunes apprentis aventuriers.

800 jeunes, qui, depuis 1980, pas à pas, sur les chemins des Pyrénées Catalanes, sur les sentiers du monde, en suivant les traces de Jean-Louis Etienne, veulent aller toujours plus haut, toujours plus loin car « l'aventure c'est la passerelle entre la découverte et l'enseignement ».

VIVE LA MONTAGNE

Mettre un pied devant l'autre pour « apprendre la montagne » d'une manière vivante et concrète, en partageant des moments d'amitié et de convivialité.

- Pratiquer une activité sportive de pleine nature,

- Développer le goût de l'effort et du dépassement de soi d'une manière raisonnée,

- Etre responsable, autonome, solidaire, Voilà les objectifs fixés par l'équipe éducative d'encadrement pour l'année 2003.



Nouvelle année, en avant donc pour la 400ème randonnée en montagne !

UN PROJET HUMANISTE

Avec le Grup Excursionista de Cerdanya, c'est une vraie démarche éducative, un vrai projet humaniste avec un ambitieux programme culturel et sportif pour amener nos jeunes à réfléchir à un développement équilibré et solidaire, à un fonctionnement compatible de l'Etre Humain et du Milieu. Découvrir et comprendre notre environnement, offrir une vision globale pour apprendre à appréhender notre environnement, s'ouvrir au monde d'une manière la plus large possible, vivre des émotions grandeur nature, découvrir et rencontrer des peuples, nouer des échanges durables, voilà le défi une nouvelle fois lancé à tous.

Marcher, rêver, pendant plus d'une année pour aller en 2004 « tutoyer » le TOIT DU MONDE.

De la CERDAGNE au Pays SHERPA,

Du PUIGMAL à l'EVEREST...

Chut...

A bientôt donc pour de futures aventures himalayennes ...

Claude Martinez

HALLOWEEN

Cette année, nos jeunes Saillagousains se sont retrouvés pendant deux jours pour préparer Halloween. Contes maléfiques, pâtes à sel, chasse au trésor, décoration de la salle, confection de gâteaux, mais aussi jeux et divertissements en tout genre ont marqué ces deux journées. Bien évidemment après un défilé dans les rues de Saillagouse nos petits « montres » et sorcières se sont retrouvés pour partager leur trésor, déguster le goûter et danser. Merci aux parents pour avoir encadré le défilé et aux enfants qui ont répondu présent.



Photo F.Berthé

LES CAMILLERES

Dans le dernier bulletin, la rubrique consacrée aux *Camilleres* se terminait sur un appel à choristes, appel apparemment entendu puisque l'association a accueilli avec plaisir quatre nouveaux membres : une soprano, deux altos et une basse.

L'activité de la chorale pour l'année 2001-2002 s'est achevée en juin par sa participation à la fête de la musique d'abord en solo à Enveitg puis en inclusion dans un spectacle très divers au casino de Puigcerda.

Depuis, l'ensemble a participé à la rencontre, devenue maintenant traditionnelle, des chorales de Cerdagne le dernier dimanche de septembre à Tallo de Bellver et a répondu à l'invitation de la chorale « la Fossella » de Cabestany pour un concert dans le cadre des « Vendémiaires » auquel participait également l'Orphéon Rivesaltais.

Cependant, comme nous l'avions annoncé dans le dernier bulletin, était venu cette année le temps de concrétiser les efforts consentis par les choristes depuis de nombreuses années puisque le dernier enregistrement (disque vinyl et cassette encore disponibles) remonte à 1990.

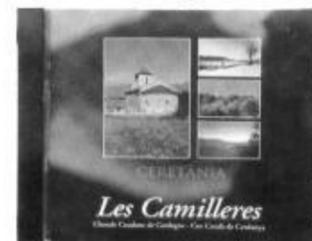
Pour atteindre ce but, les choristes ont consacré la majeure partie de l'année à la préparation d'un disque compact comportant 16 des chants que la chorale propose ces dernières années en concert.

L'enregistrement a eu lieu en deux séances, juin et octobre, dans l'église d'Hix à l'acoustique remarquable par les techniciens d'un studio de Manresa.

Cette action a pu être menée à bien grâce à la participation financière de la Commune de Saillagouse, du Conseil Général et du Conseil Régional que les *Camilleres* remercient bien vivement.

Le disque est disponible et sa sortie donnera lieu à une petite fête de présentation le 19 janvier 2003, à 16 heures, à l'Eglise Sainte Eugénie.

En attendant, *Les Camilleres* vous présentent tous leurs vœux pour un excellent 2003.



Basket Cerdanya

La saison 2001/2002 s'est clôturée pour la catégorie des grands par un voyage à Palma de Mallorca, dans la bonne humeur. A cette occasion, ils ont joué à Barcelone puis à Palma.

Caroline : « nous avons un excellent entraîneur très sympa qui nous a communiqué sa passion du basket. En un an, nous avons beaucoup progressé ».

Depuis cette rentrée, ce sont maintenant 55 enfants inscrits avec 5 plages horaires pour les entraînements qui se déroulent à la Salle polyvalente de Saillagouse.

Au mois de novembre, toute l'équipe s'est déplacée à Sallent pour disputer 5 matches (dont 2



gagnés !).

C'est avec plaisir que petits et grands vous accueilleront à la Salle polyvalente de Saillagouse

RELAIS ACTIVITES

L'Association Intermédiaire « **RELAIS- ACTIVITES** » qui œuvre depuis 10 ans dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle, vous informe de la mise en place en janvier 2003 d'une **action de LUTTE contre l'ILLETRISME**, accessible à toute personne adulte.

4 ateliers vous sont proposés :

* tous les lundis de 17 h à 19 h : atelier **écriture** (remise à niveau)

* Tous les mercredis de 17 h à 19 h : atelier **lecture** (remise à niveau)

* Tous les jeudis de 17 h à 19 h : atelier **alphabétisation** (acquisition des savoirs de base)

* Tous les vendredis de 9 h 30 à 11 h 30 : atelier **Français Langue Etrangère** (apprentissage de notre langue pour les personnes issues de l'immigration).

Pour vous inscrire dans ces ateliers, contactez-nous à :

Association Intermédiaire Relais Activités

1 avenue du Roussillon

66800 SAILLAGOUSE

Tél. : 04.68.04.01.66 (9 h à 12 h & 14 h à 18 h)

Les futurs habits neufs du Train Jaune

Notre quasi centenaire a, de l'avis de tous ceux qui le gèrent et l'entretiennent, besoin de sang neuf !

La Région Languedoc-Roussillon a ainsi voté en 1996 l'acquisition de deux automotrices panoramiques qui seront fabriquées par la société suisse Stadler qui a été retenue lors de l'appel d'offres.

La livraison devrait se faire en fin 2003. Cinq modèles, quasiment similaires, mais munis d'un système à crémaillère, ont été mis en service dès septembre 2002 sur le site catalan de Montserrat.

Les automotrices nouvelle génération du Train Jaune seront assemblées sans doute à Villefranche de Conflent pour une mise en service publique courant 2004.

Le coût total de cette acquisition est de 8,9 millions d'euros.

Par ailleurs, la procédure visant à inscrire le Train Jaune au patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO) suit son cours...



OFFICE DE TOURISME

A Saillagouse, la saison estivale 2002 a donné rendez-vous comme chaque année aux amateurs d'Art et de Tradition en leur proposant une foule de produits à l'Expo-vente située à l'Office de Tourisme.

Les mois de juillet et août ont fait la joie des petits et des grands en leur proposant une montagne de manifestations :

au cours du mois de juillet, cirques, spectacles pour enfants, grand marché local, audition de sardanes, marché des artisans du goût ont pu être appréciés ;

le mois d'août, riche également en manifestations, avec le marché de potiers, les auditions de sardanes, mais aussi la journée du 15 août se clôturant par un superbe feu d'artifice, ont démontré qu'à Saillagouse, l'été était riche et varié en activités.

Cross du 15 août

A côté des traditionnelles manifestations du 15 août (marché, feu d'artifice...), qui sait ce qui rassemble les jeunes et les enfants du village ?

Et bien, c'est la course à pied, organisée chaque année autour de l'espace ludique !

Différents parcours sont tracés, en fonction du nombre réglementaire de kilomètres à faire parcourir à nos concurrents (deux tours du plan d'eau pour les plus petits...). Et c'est avec de réelles convictions que nous voyons se mettre en condition les participants. Les places des vainqueurs sont prisées... ne sera pas premier qui veut ! Il faut se distinguer... Alors toutes les méthodes sont bonnes : entraînements, encouragements des parents, potions fortifiantes, massages...

Une coupe, ça se mérite ! Et quel bonheur de voir tant d'efforts récompensés.

Alors, n'hésitez plus à amener vos enfants, vos voisins. L'an prochain soyez encore plus nombreux à participer, Saillagouse a besoin de sportifs de tous âges, d'autant qu'il n'y a pas que le premier qui est récompensé...

Quelques photos de la remise des coupes sont disponibles à la mairie.



Club de Tir à l'Arc

Cette année, deux créneaux horaires sont proposés :

- le jeudi de 17 h 30 à 19 h pour les plus jeunes et les débutants
- Le vendredi (même horaire) pour les confirmés

Les entraînements ont lieu dans le préau de l'école de Saillagouse.

Animateur : Jean-Michel ILLES

Pour tout renseignement : 06.12.32.30.17

POINT INFORMATION JEUNESSE DE CERDAGNE

1 rue de la Forge
Ancien Presbytère
66760 BOURG MADAME
Tél / Fax : 04.68.04.13.81
e.mail : pij_cerdag.e@hotmail.com

Le Point Information Jeunesse a déménagé. Désormais, l'animatrice, Clémence Lagirarde vous accueille à l'ancien presbytère de Bourg-Madame, rue de la Forge, derrière le Supermarché Champion.

Le P.I.J. est un lieu d'information et de documentation sur divers sujets (l'emploi, l'enseignement, la formation et les métiers, la santé, la vie quotidienne, les loisirs, l'étranger, le sport...). Il met à la disposition des jeunes (scolarisés ou pas), des parents ou des adultes, des fiches renouvelées régulièrement sur des infos locales, départementales, régionales et nationales. On y trouve aussi des renseignements précis sur le montage de projets, sur la santé et sur l'Europe.

C'est libre d'accès du lundi au jeudi de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 17h30, le vendredi de 13h00 à 17h30.

Permanence à la Maison Sociale du Département à Font-Romeu, tous les vendredis de 9h00 à 11h00.

Le P.I.J., c'est aussi un espace de services et d'animations :

Service au public :

- accueil, information jeunesse (fiches cidj nationales et régionales)
- Aide à l'élaboration de C.V. et de lettre de motivation
- Stands ponctuels d'infos thématiques (armée de terre...)
- Mise en place de formations : BAFA, BAFD, AFPS...
- Organisation de camps pour les 12-16 ans
- Organisation d'animations sportives
- Consultation sur place de CD Roms : formations, métiers, Europe...
- Mise en place d'actions de prévention (routière et santé)
- Aide aux projets collectifs et individuels (défi-jeunes, création d'associations...)
- Distribution coupon-sport
- Point Cyb : bureautique et internet-connexion et impression payante (mise en place 2003)
- Frappe et impression de rapport de stage, CV, lettre... (mise en place 2003)

Formation de Secourisme :

Les personnes intéressées pour participer à une session de formation A.F.P.S. (attestation de formation aux premiers secours) peuvent se faire connaître auprès de l'animatrice P.I.J. : 04.68.04.13.81

Une session sera mise en place début 2003, en fonction du nombre de participants.

Guide de services jeune transfrontalier :

Un guide de services jeune transfrontalier devrait voir le jour début 2003.

Ce manuel contiendra des informations classées par thème : enseignement, emploi, sports, loisirs, santé...

Dans chaque thème, le lecteur trouvera des renseignements de la Cerdagne française et pour compléter sa recherche, il aura les informations similaires de la Cerdagne espagnole.

Ciné-débats :

En partenariat avec le cinéma « Le Puigmal » d'Osséja, le P.I.J. de Cerdagne propose à partir de janvier des séances de ciné-débats pour les jeunes, mais aussi pour les parents, les éducateurs ou toutes personnes intéressées.

3 séances sont programmées :

21.01.2003 : Aime ton père

18.03.2003 : La vie ne me fait pas peur

13.05.2003 : The Extremists

Après la projection du film, vous pourrez débattre du sujet du film avec des professionnels spécifiques au thème.

SCOUTS août 2002

Du 10 au 14 août 2002, les Scouts de France, venus pour la plupart de Bretagne, ont fait un petit voyage dans notre belle région. Accueillis à Saillagouse, ils ont participé à améliorer notre environnement.

Ainsi, durant quatre jours, ils ont nettoyé les berges du Sègre et les chemins de randonnée.

Un grand merci pour le travail accompli et peut-être à l'an prochain.



Il est venu !

MARCHE DE NOËL

Le jeudi 19 décembre, le meilleur ami des enfants nous a fait l'honneur de venir rendre une petite visite aux saillagousains et saillagousaines.

C'est bien sûr le Père Noël ! Mais il s'est modernisé : les cerfs ne travaillent plus que le soir du 24 décembre. Maintenant, quand ce grand monsieur se déplace, c'est en hélicoptère, rien de moins !

Il a donc atterri au milieu du stade municipal et s'est retrouvé envahi par une nuée d'enfants : les plus grands assez sceptiques, les tout-petits tour à tour inquiets, contents, ébahis...

Les enfants de la maternelle se sont ensuite rendus



dans leur école, en compagnie du Père Noël, pour la traditionnelle distribution des cadeaux et le goûter.

Les enfants de l'école élémentaire ont vu le film « Harry Potter », puis un délicieux goûter et un petit présent les attendaient dans la salle de la Mairie.

La journée n'a pas été trop studieuse, mais oh combien fatigante !

A ne lire que par les parents : un grand merci au Centre de Vol en Montagne qui permet ainsi de faire encore rêver les petits et les grands !

Toujours lui...

Un homme en rouge dans les rues du village le 24 décembre !

Vous ne rêvez pas ! Le Père Noël est passé dans les foyers de nos tendres saillagousains pour la veille de Noël. Une simple inscription en mairie permettait de l'apercevoir entre 18 et 20 heures. Que d'émotions pour ces chers enfants aussi heureux que le Père Noël et son acolyte de voir leurs mines éblouies !

Un accueil des plus chaleureux leur a été réservé : jus de fruits, gâteaux et friandises étaient au rendez-vous. C'est ainsi que petits (et même grands) sont entrés dans la magie de Noël pendant quelques minutes.

Un grand merci aux parents pour leur bienveillance, aux enfants pour leur joie, à Denis Capell pour sa formidable idée, au chauffeur qui a préféré la voiture au traîneau !

Et si tout le monde est bien sage, le Père Noël reviendra l'année prochaine...

Réussite pour ce premier marché de Noël



Les 7 et 8 décembre, pas moins de 27 exposants avaient répondu présents au premier marché de Noël de la commune. Idée originale de rassembler sur le

même lieu des produits spécialisés, achetés en temps normal dans différents commerces. C'est donc dans le préau de l'école et dans la salle de la mairie que les étals s'étaient déployés. De nombreux artisans locaux proposaient : décorations de Noël, objets divers, jeux pour les enfants... Les gastronomes n'étaient pas en reste puisque de la charcuterie fine, condiments, miels, muscat de Noël et confiseries étaient proposés. Et si les artisans de Saillagouse étaient majoritairement représentés, d'autres ont fait le déplacement des communes avoisinantes mais aussi de la plaine.

Plusieurs grands moments ont jalonné ces deux jours : tirage de la tombola du Téléthon organisé par le Club Loisirs Créatifs, fabrication et dégustation de chocolats par Pierre MEYER, toutes les deux heures tirage de la tombola des exposants. Et bien sûr, la venue du Père Noël qui a ravi les plus petits comme les grands. Les enfants ont pu déposer leur courrier dans une boîte aux lettres spéciale « Papa Noël » et se faire prendre en photo à côté du « monsieur en rouge ». Pour ceux qui avaient un petit coup de froid, le Comité d'Animation régalaient les visiteurs et exposants de café, thé et vin chaud mais aussi de crêpes et gaufres. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître. Ce moment de rencontre et d'achats de Noël s'est fait dans la convivialité et tous reviendront l'année prochaine, les 5, 6 et 7 décembre 2003 pour le bonheur de tous.

Le Conseil Municipal remercie les exposants et les bénévoles de leur présence et de leur aide pour la décoration des deux salles.



SYNDICATS & STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Syndicat Intercommunal de Télévision

Durant les mois de mai, juin et juillet, nous avons subi des perturbations sur la chaîne France 3, qui étaient dues à un émetteur espagnol.

T.D.F. Toulouse a saisi le C.S.A. afin que celui-ci intervienne auprès de l'Espagne pour que le nécessaire soit fait. C'est en effet aux autorités nationales de régler ce problème.

Depuis lors, les nuisances ont cessé.

Nous remercions tous les téléspectateurs cerdains et capcinois de leur patience pour cette gêne quotidienne, indépendante de la volonté du syndicat.

Il est aussi à noter que depuis quelques jours, une amélioration de TV3 (canal 12) sur les secteurs mal desservis jusqu'à présent.

SIVM DE LA HAUTE VALLEE DU SEGRE

Les services de l'eau potable et de l'assainissement, dans la commune étaient affermés auprès de la société Lyonnaise des Eaux jusqu'au 20 Février 2002.

Le contrat d'affermage arrivant à son terme à cette date, le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Haute Vallée du Sègre a lancé un appel d'offres conformément à la réglementation en vigueur.

Seule la Lyonnaise des Eaux a répondu. Leur proposition étant inacceptable financièrement, le Conseil Syndical a décidé de créer une régie et d'exploiter les services de l'eau et de l'assainissement.

Err, Estavar, Llo et Saillagouse sont aujourd'hui membres de la Régie. Eynne les rejoindra en 2004.

Cinq personnes sont à votre service :

Mme Carcassonne
Mme Scheer
M. Lacassagne
M. Garrigue
M. Briche

- Pour tout problème relatif à la facturation, vous pouvez les contacter les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h en composant le :

04.68.04.94.62

- Pour tout problème relatif à la distribution d'eau potable et à l'évacuation des eaux usées, vous pouvez les contacter 24 h / 24 en composant le :

04.68.04.34.98

Syndicat Intercommunal Cerdagne Puigmal 2600 TARIFS Hiver 2002 / 2003

Comme vous le savez, la Commune de SAILLAGOUSE adhère au Syndicat Intercommunal du Puigmal.



Ainsi, les résidents (principaux et secondaires) bénéficient de « tarifs saison » préférentiels :

- saison adulte : 105 Euros
- saison enfant 5-17 ans et étudiants : 75 Euros

Pour en bénéficier, vous devrez fournir :

- un justificatif de résidence,
- une photo,
- un justificatif d'âge pour les enfants,
- un justificatif du statut étudiant le cas échéant.

Syndicat Intercommunal d'Exploitation du Cambre d'Aze TARIFS Hiver 2002 / 2003

L'Espace Cambre d'Aze propose également des « tarifs saison » préférentiels aux résidents (principaux et secondaires) de Saillagouse :

- saison adulte : 115 Euros
- saison enfant 5-12 ans : 63 Euros

Vous devrez également fournir les pièces suivantes :

- un justificatif de résidence,
- une photo,
- un justificatif d'âge pour les enfants

La neige est super dans nos montagnes catalanes !

Alors, n'hésitez pas, venez vous éclater

sur les pistes du Puigmal

ou sur celles de l'Espace Cambre d'Aze !

INFORMATIONS DIVERSES

Confédération Nationale des S.P.A. de France

La S.A.F.E.R. vous informe

LES ANIMAUX L'HIVER

Dès les premières gelées, de nombreux promeneurs émus de voir des animaux vivre dehors, dans le froid ou la neige, contactent spontanément leur S.P.A. La Confédération Nationale des S.P.A. de France souhaite apporter quelques précisions aux amis des animaux pour les aider à assurer le bien-être de leurs animaux et à discerner si un animal est en péril :

Chiens : ils recevront une nourriture quotidienne suffisamment riche pour lutter efficacement contre le froid et disposeront en permanence d'une gamelle d'eau propre non gelée. A l'attache, ils doivent pouvoir se protéger des intempéries grâce à un abri étanche (niche), orienté au sud. Malgré ces dispositions, certains sujets (âgés, malades ou de petite race) ne peuvent pas vivre en permanence dehors.

Bétail : en bonne santé, les gros animaux (chevaux, poneys, vaches) habitués à une vie en plein air, supportent mieux de vivre dehors, même par un froid vif, plutôt qu'en box à respirer un air confiné. D'ailleurs, pour affronter les rigueurs de l'hiver, leur poil s'épaissit dès les premiers froids. Tout comme les chiens, ils doivent recevoir une nourriture appropriée et régulière, et pouvoir s'abreuver librement en eau propre non gelée. Un abri minimum (haie, arbres) est nécessaire pour qu'ils se protègent du vent ou de la pluie. Enfin, seules les races résistantes peuvent vivre dehors l'hiver.

Tout manquement à ces règles doit être signalé à la SPA la plus proche ou bien à la Confédération Nationale des SPA de France - B.P. 2066 - 69226 LYON Cedex 02 - Tél. : 04.78.38.71.85 du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h 00.

Oiseaux : en hiver, de nombreux oiseaux meurent de faim et de soif. La terre gelée ne leur permet plus de manger de vers de terre et les insectes sont plus rares. Pour qu'ils survivent, vous pouvez leur proposer une coupelle d'eau peu profonde additionnée d'une goutte d'alcool et leur offrir vos restes de lard ou des graines de céréales, ou bien encore vous procurer des boules de graisse en filet. Vous aurez la joie de les voir aller et venir et se restaurer sous vos yeux.

Depuis quelques années, la SAFER Languedoc Roussillon a décidé de se donner les moyens suffisants pour réaliser l'ensemble de ses missions.

C'est ainsi que pour exercer un poids significatif sur les évolutions du foncier rural, elle souhaite être présente sur l'ensemble des transactions de biens fonciers quel qu'en soit la taille ou la localisation géographique notamment en montagne.

A cet effet, elle a créé en 1995 un service Grands Domaines qui traite les projets d'installation sur des unités importantes. Pour la plupart, ces projets sont agricoles, mais ils concernent de plus en plus de porteurs de projets qui souhaitent s'implanter en milieu rural (par exemple pour développer des activités d'agri-tourisme).

Par ailleurs, des secteurs techniques spécialisés « Montagne » ont été progressivement créés : tout d'abord, en Cévennes en 1996 puis en 2000 dans les hauts cantons de l'Hérault et en Montagne Noire, dans les Pyrénées Audoises en 2001 et enfin en Conflent Cerdagne Capcir en 2002.

Dominique ESTADIEU, titulaire d'un BTS Gestion de l'Environnement, est en charge de ce dernier secteur depuis février 2002.

Elle a pour mission d'identifier les problèmes fonciers (protection des espaces agricoles, restructuration parcellaire, développement rural, gestion du territoire par les collectivités) spécifiques à cette zone de Montagne et de Haute Montagne et de contribuer à les résoudre par ses interventions (contribution aux diagnostics, veille foncière, négociations foncières).

Que vous soyez propriétaire foncier, exploitant ou représentant d'une commune, n'hésitez pas à la contacter !

Dominique ESTADIEU est basée à Saillagouse (bureaux de la Chambre d'Agriculture).

PERMANENCES

PRADES (Coopérative Paysanne), le mardi matin de 9 h 00 à 12 h 00

Tél. : 06.87.60.49

SAILLAGOUSE (Chambre d'Agriculture), le jeudi matin de 8 h 30 à 12 h 00

Tél. : 04.68.04.86.46

Fax : 04.68.04.86.56

Adresse électronique : estadiou@safer.fr

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

CARTE DE VEUVE D'ANCIEN COMBATTANT

Votre mari décédé était ancien combattant ou relevait du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, vous êtes en conséquent, ressortissante de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (O.N.A.C.).

A ce titre, vous pouvez demander l'établissement de votre carte de veuve sur simple demande auprès de :

Service départemental des Pyrénées Orientales
de l'ONAC

32 rue Maréchal Foch

B.P. 915

66020 PERPIGNAN Cedex

Tél. : 04.68.34.01.11

La qualité de ressortissante de l'ONAC permet de bénéficier de secours, d'aides, de participations et de prêts sociaux, en fonction des revenus et des difficultés financières rencontrées, ainsi que d'une assistance administrative pour toutes démarches.

La divagation des chiens : UN DELIT

Suite aux doléances répétées formulées par des habitants au sujet de la divagation des chiens, nous rappelons que le règlement sanitaire départemental stipule que les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des voisins, qu'il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les parcs et jardins, que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que s'ils sont tenus en laisse.

La jurisprudence qui s'est constituée rend responsables les propriétaires des chiens, des nuisances occasionnées au voisinage.

Devant l'insouciance de certains propriétaires d'animaux, ces quelques rappels sont nécessaires.

Les actions déjà entreprises vont être multipliées pour sanctionner ceux qui ne respectent pas les règles.

Les Aînés 2000

Le club des Aînés 2000 vous rappelle ses jours d'ouverture :

- le mercredi (1 sur 2) : loto à 14 h
- le jeudi de 14 h à 19 h
- le samedi de 14 h à 19 h

A votre disposition pour rassemblements, distractions, jeux...

Un goûter sera offert dans l'après-midi.

Opération : Espoir pour le cancer

Le 16 novembre 2002, la salle François Ester, transformée en cabaret, accueillait de nombreux spectateurs qui se sont tous mobilisés pour la recherche contre le cancer.

La totalité de la recette a été reversée au Centre Régional de lutte contre le cancer Val d'Aurelle à Montpellier.

Son directeur, le professeur Jean-Bernard Dubois n'a d'ailleurs pas caché sa gratitude à l'égard de tous les généreux donateurs. Cette collecte est allée au seul profit des services de traitement et des laboratoires de recherche de ce centre composé d'une équipe de 650 salariés, 40 médecins et 50 chercheurs.

La soirée a été admirablement animée par de nombreux musiciens et chanteurs : **Maribel, Eric el Català et Rémi, Hélène, Gaël, Jérôme, les groupes Balanga et M.G...**

De même, les bénévoles de cette belle soirée ont tous œuvré pour qu'elle soit une réussite : à la buvette, à la caisse, à la sonorisation ou à l'animation.

Un grand merci à ceux qui ont donné de leur temps pour le plaisir de tous mais aussi à Josy qui est l'initiatrice de ce spectacle.

A renouveler...

INFORMATIONS COMMUNALES

Durant le 2ème semestre 2002, de nombreux travaux et délibérations ont marqué la détermination du Conseil Municipal dans sa volonté de développement de la commune.

La mise en place de certains documents comme le PPR (Plan de Prévention des Risques) arrêté par Monsieur le Préfet et le PLU (Plan Local d'Urbanisme) auront une incidence sur l'avenir de notre commune.

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES :

Monsieur le Préfet, après l'enquête publique et les conclusions du Commissaire Enquêteur (plutôt favorable au positionnement du Conseil Municipal) prend l'arrêté d'application le 21 novembre 2002.

Certaines zones, souvent en zone agricole ou autour de la rivière et des ruisseaux, sont classées en zone rouge (inconstructible) en raison des risques de crues, de présomptions, d'aléas de glissements de terrains, ainsi en est-il de la zone haute des Oumets, du site de Carboundère, de Soubre Cases, d'une partie de la route nationale 116.

En raison du désaccord du Conseil Municipal sur quatre points, considérés comme à risques mineurs, le Conseil Municipal a décidé le 30 décembre 2002 d'attaquer la décision de Monsieur le Préfet au Tribunal Administratif.

PLAN LOCAL D'URBANISME :

La concertation concernant le P.L.U. continue. Actuellement, la détermination des zones urbanisables et leurs règlements sont à l'étude.

Une présentation est proposée aux services de l'Etat le 22 janvier 2003. Ce document pourrait être validé dans le courant du 2ème trimestre, après enquête publique.

Décorations de Noël :

Les agents techniques de la mairie ont cette année encore décoré les rues du village et des hameaux afin que nos fêtes de fin d'année soient toujours plus éblouissantes.

Bravo pour tout le travail réalisé et rendez-vous cet été pour découvrir vos nouvelles réalisations sur les espaces verts !

TRAVAUX Cimetière

Une première tranche de travaux a été réalisée au cimetière afin de drainer le pluvial et les eaux filtrantes. D'autres tranches seront réalisées en 2003 et 2004.

TRAVAUX Gendarmerie :

L'équipe d'architectes Bombarbo / Moly a été retenue dans le cadre d'un appel d'offres. L'avant projet sommaire a été présenté aux services compétents de la gendarmerie.

Ce projet, d'environ 1,3 millions d'euros pourrait voir la première pierre posée en septembre/octobre 2003. Les bureaux administratifs et 6 logements sont prévus.

Autour des 5000 m² retenus pour ce projet un lotissement communal d'une quinzaine de parcelles sera lancé. Le Conseil Municipal souhaite prioriser l'habitat permanent dans cette opération.

Ces projets prévoient l'aménagement en voie d'accès de « l'ancienne route d'Err » derrière le cimetière.

(voir photo dernière page)

NATURA 2000 :

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, lors de la réunion du 14.11.2002 de se prononcer une nouvelle fois contre le projet « Natura 2000 », par solidarité avec les communes ayant leur territoire concerné et considérant que notre pays cerdan doit avoir un développement raisonné, mais pas une sanctuarisation de la nature.

SINISTRES DU GARD :

Le Conseil Municipal a décidé d'allouer une subvention de 500 € aux sinistrés du Gard, plus spécialement à la commune de Saint Génies de Malgoire.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF :

Monsieur le Préfet ayant transmis trois permis de construire au Tribunal Administratif à la suite de la publication du PPR (SCI les Isards et Garage Domenech), le Conseil Municipal a décidé de demander à Maître Gilles Margall de prendre en charge ces dossiers, tout comme pour l'arrêté de Monsieur le Préfet instituant le PPR.

Informations Communales (suite)

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'EQUIPEMENT COMMERCIAL (CDEC) :

Vous avez pu lire dans la presse différents épisodes qui, je pense, ont parfois pu dans les propos non mesurés, mettre en cause notre intégrité.

Comme répondu dans la presse, il existe deux pôles de grandes surfaces Bourg-Madame et Egat.

L'ensemble des demandes d'agrandissement ou de création de grandes surfaces représentait plus de 3000 m² alors que la population a seulement progressé de 10 % sur les deux derniers recensements.

C'est pourquoi, « un schéma d'organisation du secteur commercial » apparaît indispensable avant toute nouvelle décision.

J'avais d'ailleurs, dès 1994, averti les promoteurs de Super U et Messieurs les Maires d'Egat et de Font-Romeu de mon positionnement négatif à toute nouvelle demande d'agrandissements.

Depuis cette date, Lidl s'est installé sur Egat (300 m²) sur la zone jouxtant le rond-point, un Super U de 500 m² a été autorisé à Formiguères, nous avons délibéré favorablement pour un Ecomarché de 530 m² à la place du garage Rougé.

Cette démarche d'implantation de petites surfaces intégrées au cœur du village, par secteur, paraît moins dangereuse pour le tissu commercial et artisanal traditionnel que la course à l'armement commercial dans laquelle se sont lancées les deux seules enseignes présentes sur la Cerdagne qui viderait nos villages de leur tissu commercial de proximité.

Telle est à ce jour ma philosophie, comme je m'en suis entretenu avec les maires concernés par les projets et les autres acteurs, élus ou professionnels que j'ai consultés avant de prendre ma décision.

Je reste à la disposition de chacun, sans polémique et en toute objectivité, les porteurs de projet ayant fait appel au niveau national, conformément aux possibilités que leur offre la loi.

Vœux AU PERSONNEL :

Le 22 décembre 2002, le Maire et le Conseil Municipal, les élus du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Haute Vallée du Sègre, de la Communauté de Communes « Pyrénées-Cerdagne », la Présidente de la Charte Intercommunale de Cerdagne avaient organisé le Noël des enfants de leurs collaborateurs et la cérémonie des vœux.

Tous ont eu l'occasion de se féliciter pour l'engagement de leurs collaborateurs dans leur mission de service public auprès des populations. Aujourd'hui où l'on parle de désengagement de certains services de l'Etat, les collectivités locales, en prenant en charge de nouvelles compétences, sont passées de 11 personnes en 1992 à 42 personnes employées dans les différentes structures en 2002. Ceci montre, si nécessaire est, l'importance de l'économie administrée pour notre chef lieu de canton.

Inauguration du siège de la CDC Pyrénées Cerdagne

Monsieur Michel Fuzeau, Préfet des Pyrénées-Orientales, Monsieur Michel Possy Berry Quenum, Sous-Préfet de Prades, parlementaires, élus régionaux et départementaux étaient présents ou représentés lors de l'inauguration des nouveaux locaux de la Communauté de Communes.

Cette manifestation revêtait un caractère particulier, cette maison Bertrand au cœur du village ayant été inhabitée durant de nombreuses années. La voici maintenant relookée et parfaitement fonctionnelle, accueillant 7 personnes travaillant pour le Syndicat Intercommunal de Voirie, la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme.

Voici quelques extraits de l'allocution de Monsieur le Préfet : « je n'ai pas perdu mon temps, loin de là, mais le temps qui m'était imparti était trop court... je suis très attaché au développement économique de la montagne et j'ai apprécié les qualités de ce pays... Il faut que la montagne soit vivante, qu'elle ne soit pas uniquement prévue pour les citadins... Je ne veux pas d'une montagne gelée mais vivante... ».

Les nombreux projets entrepris ont permis de voir que l'échelle de la CDC permettait la mise en place de projets structurants, irréalisables par une commune seule (achat des Myosotis par exemple) dans le respect de l'identité de chacune des communes.

REVISION Plan Local d'Urbanisme

La révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), ancien Plan d'Occupation des Sols (POS) se déroule actuellement, en collaboration avec les services de l'Etat et en concertation avec les habitants, les associations locales ou toutes autres personnes concernées, notamment les représentants de la profession agricole.

Le Maire et le Conseil Municipal vous ont invités, dès le mois d'août 2001, à consulter le dossier de concertation préalable réalisé par le cabinet d'urbanisme E.O.S.

Ce document, présentant les constats sur la commune et les objectifs de la politique d'aménagement communale à moyen et long terme est aujourd'hui complété par le Plan de Prévention des Risques (PPR).

Ce document, prenant en compte les risques naturels prévisibles (crues, glissements de terrains...) réalisé par le Service de Restauration des Terrains en Montagne (RTM), a fait l'objet d'une enquête publique en 2001.

Il s'agit d'une servitude d'utilité publique qui supplante dès son approbation (arrêté préfectoral en date du 21.11.2002) les règles du Plan d'Occupation des Sols opposable et qui sera reporté dans le futur Plan Local d'Urbanisme.

Pendant la poursuite des études sur le PLU, le document de concertation du PLU ainsi que le PPR seront à votre disposition, en mairie, aux heures habituelles d'ouverture.

Vous pourrez également consigner vos impressions et suggestions sur le POS/PLU. Il sera fait lecture de toutes les remarques en séance du Conseil Municipal, lors de la clôture de la concertation.



Semaine de la Sécurité Routière

Dans le cadre de la semaine Sécurité Routière en 2001, la commune de Saillagouse, en partenariat avec la subdivision de Saillagouse et les instituteurs des classes de l'école primaire, la gendarmerie de Saillagouse et la brigade motorisée de Céret ont participé à une sensibilisation des enfants. Plusieurs actions ont eu lieu, notamment la visite de la traversée de la Route Nationale 116 commentée et guidée par la gendarmerie à l'attention des enfants. Ceux-ci ont par ailleurs fait des propositions d'aménagement. Puis en juin 2002, la commune a signé un contrat local de sécurité et la décision de réaliser des affiches a été prise. Des dessins, réalisés par les enfants, ont été présentés à la mairie. Ils ont été aidés dans leur travail artistique par la subdivision DDE de Saillagouse, la chargée de mission sécurité routière et le service communication. Le dessin retenu par le Conseil Municipal de Saillagouse est celui de Manon Delamarre. C'est le dessin, repris en affiches placardées aux entrées d'agglomération et cartes postales, qui a été dévoilé en présence du Sous-Préfet Michel Possy Berry Quenun, de Georges Armengol, Maire et Conseiller Général, de l'Inspecteur de l'Education Nationale M. Caillis, du subdivisionnaire de la DDE Joël Pou, du Directeur Adjoint de la DDE Perpignan M. Sarde, du représentant de la Croix Rouge locale et du chef de la Brigade de Gendarmerie de Saillagouse M. Kroockmaan. Cette inauguration s'est achevée par un apéritif (jus de fruits !) apprécié de tous. Le dessin de Manon Delamarre participera au grand concours sécurité routière organisé sur le plan national.

Félicitations à tous les enfants pour le travail réalisé mais également aux enseignants qui ont su « motiver leurs troupes » !

Aménagement de l'Espace Ludique

Cet espace vert de Saillagouse est très apprécié des villageois, petits et grands, et des vacanciers si l'on en juge par le taux de fréquentation, important au moment des saisons touristiques mais aussi les mercredis et les week-ends.

C'est pourquoi le Conseil Municipal a jugé important de commencer à aménager ce lieu pour le rendre encore plus attrayant et agréable tout en favorisant le confort et la sécurité de nos enfants.



Une subvention du Conseil Général d'un montant de 28 160 € ainsi que du Conseil Régional nous ont permis de refaire le chemin piétonnier et de réaliser une fontaine. En 2003 (après le froid), nous pourrions aménager l'aire de jeux elle-même et des sanitaires seront installés.

Il va sans dire que tous ces travaux, réalisés ou restant à faire n'impliqueront en aucune manière une augmentation de nos impôts locaux. Il est cependant à regretter que cet endroit ait tendance à devenir, à certaines heures de la soirée, un lieu de rassemblement de personnes mal-intentionnées qui délabrent les biens publics.

Il reste à espérer que les incidents survenus durant l'été 2002 ne se reproduiront plus.



C'était il y a 100 ans

* * * L'an 1903 * * * * *

10/02 : Cession gratuite des terrains communaux à l'Etat pour construire la ligne du chemin de fer de Villefranche à Bourg-Madame.

16/02 : décision de l'installation de l'éclairage public.

10/04 : Demande de création à Saillagouse de «cours supérieurs » afin de permettre aux élèves d'approfondir leur formation au lieu d'aller à Perpignan.

21/05 : entretien des chemins vicinaux. Vote du compte administratif.

7/06 : Prestations et taxes vicinales. Concessions temporaires aux particuliers d'eau de la fontaine publique, compte tenu de l'abondance d'eau, en vue de besoins de chaque ménage.

12/06 : Éclairage électrique de la commune. Coût total avec Rô : 24 000 frs financés par emprunt à 30 ans.

06/10 : Réunion extraordinaire pour la construction, par l'administration militaire, des chemins de La Perche à Eyne, Llo, Saillagouse, Rô, Estavar (15 km).

03/11 : Financement complémentaire par centime additionnel de l'éclairage public.

07/11 : Révision des listes électorales. Chemins vicinaux : nominations des pâtres et bergers de Védignans et des Pasquiers.

29/11 : Amélioration de la prise d'eau de la fontaine pour satisfaire les besoins.

* * * * * L'an 1923 * * * * *

02/03 : Parcours des bestiaux. Nomination d'experts et note de fonds pour réparation au canal de l'usine électrique communale. Estimation des coupes de bois. Commission administrative et bureau de bienfaisance.

29/04 : Création et adhésion au Syndicat d'électrification

20/06 : Adoption du compte administratif 1921

16/08 : Chemins vicinaux et taxes

02/09 : Demande soutien de famille de CHRISTOFOL Guillaume. Bureau de bienfaisance. Élections délégués consulaires. Demande de sursis d'incorporation de Mr CLERC Georges

18/11 : Délibération pour l'étude d'un projet de réseau rural de distribution d'énergie électrique avec création d'une association. Révision des listes électorales. Désignation des répartiteurs. Rôle d'affouage. Garde des bestiaux.

* * * * * L'an 1933 * * * * *

26/01 : demande de sursis pour étude Cayrol Jean

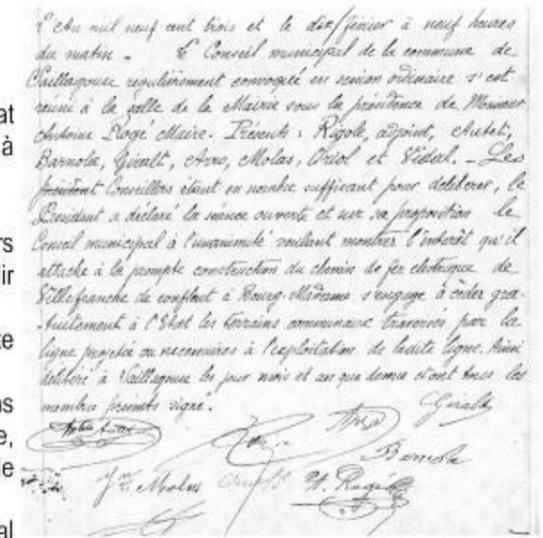
16/02 : nomination des répartiteurs. Bail pour locaux palefrenier à Mr De Rivera. Délégué à la formation Chambre agriculture. Demande d'assistance aux femmes en couche.

09/04 : Élection au conseil municipal de Mr CLERC Georges et élection du Maire : Mr CLERC Georges 9 sur 11 au premier tour.

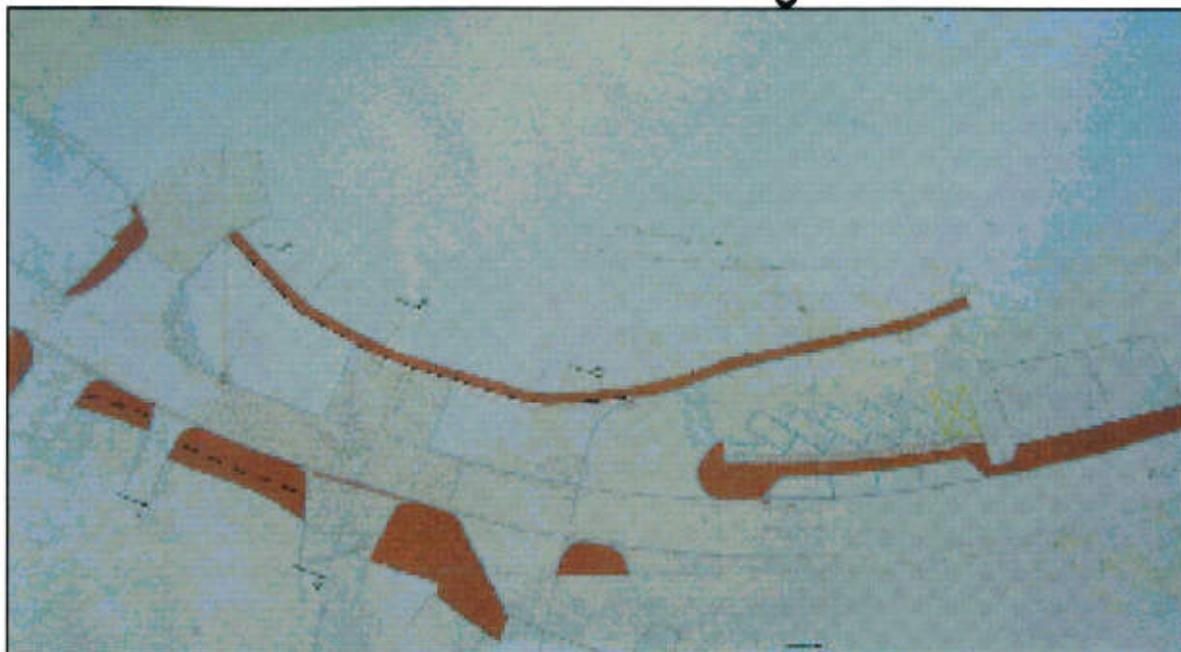
23/04 : Prise d'eau pour le bureau de la poste. Taxe du bétail admis à Prats Saillagous. Reprise des comptes de 1931 compte de gestion 1932. Compte Administratif. Chemins vicinaux. Compte de gestion du bureau de bienfaisance.

26/11 : Transformation des écoles de garçons et de filles en école mixte. Nomination des pâtres et bergers.

On perçoit bien dans les délibérations de l'année 1903 que la Cerdagne est passée d'une économie exclusivement agricole à des décisions qui contribuent, pour les décennies à venir, vers un autre aménagement du territoire et le développement de nouvelles activités comme le tourisme et le commerce (amélioration des voies de communication vers le Roussillon grâce au Train Jaune, routes, installation du réseau d'éclairage public et distribution d'eau...). Une nouvelle ère s'ouvrirait à la Cerdagne !



Plan des aménagements prévus Place de Cerdagne



TRAVAUX Place de Cerdagne : La phase expérimentale touche à sa fin, il a été demandé à la subdivision de la DDE de préparer le dossier d'appel d'offres. Les travaux, sur la base de l'aménagement expérimental, devraient être réalisés au printemps 2003 depuis la maison Jampy et sur l'ensemble de la place de Cerdagne.

Projet Gendarmerie

